

LE CASSIDEN



EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
chers amis,

Soutenir, développer, encourager le sport pour tous, à tous les rythmes, telle pourrait être la devise sportive de la ville de Cassis.

Car au-delà de la compétition, de l'effort, tout est aussi affaire de plaisir, de découverte et de volonté.

La « Classique Marseille-Cassis » est la plus belle course au monde tant ses paysages sont magiques, mais cette course a aussi le mérite d'être une vraie fête sportive ! Elle réconcilie la compétition et l'effort à la bonne humeur, la convivialité et le respect mutuel. Sans doute, le sport, quel qu'il soit reste avant tout un combat pour la victoire et la reconnaissance. Cependant, le même idéal d'excellence et de loyauté anime les concurrents, jetant ainsi les fondements d'une éthique commune.

La « Classique Marseille-Cassis » est un état d'esprit : c'est une course fraternelle, voire familiale. On y retrouve chaque année son lot d'habitues, de tous âges et de toutes les nationalités. C'est en quelque sorte, le rendez-vous sportif d'octobre !

Je suis heureuse et me sens honorée en tant que maire d'une des villes organisatrices que la « Classique Marseille-Cassis » ait pour la deuxième fois consécutive décroché le

Label Argent des courses sur route, précieuse distinction de la Fédération Internationale d'Athlétisme. En entrant dans le palmarès des 50 plus grandes courses au monde, cette course majestueuse a obtenu, après 30 ans d'existence, la reconnaissance et le prestige qu'elle méritait.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

La rentrée scolaire à Cassis vue par les établissements

La Braderie

Collège public des Gorguettes - Gilbert Rastoin

André MOREL, Principal du collège, et son adjoint Mohamed DRIOUICHE, ont accepté de livrer au Cassidien, leurs projets pour les Gorguettes :

Les chiffres :

- 563 élèves en 2009 ;
- Equipe très dynamique de 43 professeurs ;
- 143 élèves en 6^{ème} répartis en 6 classes, puis 5 classes de 5^{ème}, de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 26 élèves par classe en moyenne.

Parmi les priorités des équipes pédagogiques et d'encadrement

- Améliorer encore l'équipement informatique

- 2 salles informatiques sont à la disposition des élèves et 2 autres à la disposition des enseignants.
- Tous les élèves de 4^{ème} sont équipés d'un ordinateur portable (plan ordinateur du Conseil Général).
- Tous les élèves de 3^{ème} reçoivent une clé USB.
- Cette année, la mise en place du cahier de texte électronique a été un franc succès.
- Formation informatique spécifique pour les professeurs.
- Brevet informatique internet (B2i) en poche pour tous les collégiens en fin de cursus.

- Améliorer la qualité de vie des élèves

- Requalification des locaux : un gros chantier de remplacement des fenêtres et portes (insonorisation, isolation, aération, et protection contre le soleil) est en cours pour un coût total de 1 600 000 euros pris en charge par le Conseil Général.
- Une attention particulière apportée à la restauration scolaire : la plupart des élèves étant demi-pensionnaires, les repas sont préparés sur place par un chef cuisinier à partir d'aliments de qualité.

- S'ouvrir sur le monde culturel et économique

- Stages en entreprise pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} et visites d'entreprises locales.
- Individualisation des parcours pour les élèves en difficulté scolaire : programme personnalisé de réussite éducative ; appui scolaire ; accompagnement éducatif ; aide aux devoirs.

Pour la rentrée des classes 2009, le collège a innové en proposant aux élèves de 6^{ème} une spécialisation. Ils ont désormais le choix entre archéologie, cinéma, médias, sciences, récit historique et développement durable.

- Une collaboration avec la ville initiée l'an dernier et qui se poursuit

A l'initiative du CCAS, le Point Information Jeunesse (PIJ) en convention avec le collège des Gorguettes-Gilbert Rastoin, organise une intervention de l'association ADEJ (accès au droit des enfants et des jeunes) sur le thème :

« 13-18 questions de Justice » : programmée le jeudi 1er et vendredi 2 octobre 2009.

Ecole maternelle publique Cap Canaille

- Arrivée d'une nouvelle directrice : Valérie ALEXANDRE.
- 126 élèves répartis dans 5 classes.

Quelques enjeux fondamentaux

La communication est au centre des préoccupations de l'école maternelle car l'apprentissage de l'écoute et de l'expression est essentiel pour les jeunes élèves qui lui sont confiés et qui font souvent leur première expérience de la vie en collectivité à l'école.

La nouvelle directrice, ravie de pouvoir s'appuyer sur une équipe solide et enthousiaste, convaincue de l'importance du vécu et du concret pour les jeunes enfants, nous a confié son projet d'appuyer une partie du travail proposé dans les classes sur les sciences.

Autre annonce : une salle spécifique a été aménagée pour accueillir la garderie du soir.

Ecole élémentaire publique Leriche-Mistral

- Du nouveau dans le personnel enseignant : Colette LALOUE est la nouvelle directrice de l'école et 2 nouveaux enseignants ont intégré l'école cette année : Pierre HALLIER en CE1 et Mr SCHWARTZ en CM1.
- 258 élèves répartis dans 11 classes.

Quelques priorités pour l'équipe de l'école

Bien sûr les piliers du socle commun autour desquels sont bâtis les nouveaux programmes de l'école élémentaire sont le guide permanent dans les classes :

- La maîtrise de la langue : enseignement du français mais aussi travail avec la bibliothèque, utilisation de l'informatique, échanges, communication, écoute.
- L'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie : définition de nouveaux espaces dans la cour, création d'un conseil des élèves, etc.
- La résolution des problèmes et le calcul mental : développement de la logique, du raisonnement et maîtrise du calcul.

Tout cela est construit à partir de nombreux projets qui enrichissent l'enseignement proposé aux élèves : des sorties de classe ; la participation à des actions ou à des opérations initiées par des partenaires de l'école (municipalité, associations, ...).



Photo : M. LANG

Ecole élémentaire et maternelle privée Sainte-Claire

- L'équipe de l'école reste la même cette année, autour de son directeur Jean-Daniel MAURIN.
- 80 élèves répartis dans les 3 classes de maternelle (petite, moyenne et grande section) et 119 élèves répartis dans les 5 classes de l'élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).

Quelques enjeux fondamentaux

L'équipe accorde une grande importance au lien école-famille. Les enseignants et le personnel d'encadrement échangent quotidiennement et des réunions, des rendez-vous sont organisés avec les parents régulièrement. La philosophie de l'école repose également sur la notion de « communauté éducative », de mieux vivre ensemble.

Pour contribuer à cette notion de communication et d'échanges, des intervenants sont prévus pour la musique et le sport, le développement du pôle informatique est « à l'honneur » ainsi que l'implication dans la vie cassidaine.

Il y a une passerelle permanente entre la maternelle et l'élémentaire, entre autres grâce à la mise en place de tutorat entre les élèves.

Des services organisés par la Ville de Cassis à disposition des parents de nos écoliers (sur inscription) :

- **Garderie du matin** : pour les écoles Cap Canaille, Leriche-Mistral et Sainte-Claire, une garderie est assurée de 7h30 à 8h20 tous les matins.
- **Garderie du soir** : pour l'école maternelle Cap Canaille, une garderie est en place de 16h30 à 18h30.
- **Etude** : pour les élèves de l'école primaire Leriche-Mistral, étude surveillée le soir de 16h30 à 18h.

En collaboration avec la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la ville gère un service de **transport scolaire** qui assure l'accompagnement des enfants dans les écoles le matin et leur retour chez eux à la fin des classes.

L'école privée Sainte-Claire, quant à elle, organise pour ses élèves de maternelle une garderie de 16h45 à 17h45 et pour ses élèves de l'école élémentaire une étude de 16h45 à 17h45.

DERNIERE MINUTE :

La municipalité a financé l'achat et l'installation d'un TBI (tableau blanc interactif). Les élèves du cycle 3 viennent de le découvrir avec leurs enseignants.

Comme elle s'y est engagée, la ville fournira cette année les dictionnaires aux classes de CE2 et CM1 et aux élèves de CM2.

Pour le confort des plus petits, des climatiseurs réversibles ont été posés durant l'été à l'école maternelle Cap Canaille.

Danielle MILON et son équipe ont pris l'engagement de destiner l'argent public à la qualité et aux services pour les citoyens.

Voilà une preuve qu'il ne s'agit pas que de mots !

Pour la deuxième année consécutive, les commerçants cassidains proposent « la Braderie de Cassis » qui aura lieu cette année les 3 et 4 octobre 2009.

Marie-Pierre BAILLE, présidente de l'association des commerçants nous en dit plus.



Quel bilan avez-vous dressé de la braderie 2008 ?

La première édition de la braderie a remporté un réel succès. D'ailleurs, les commerçants présents l'an dernier se sont manifestés pour y participer cette année !

Les Cassidens nous ont parlé de convivialité, ils ont retrouvé l'ambiance du village, cet esprit fédérateur et surtout, ils ont fait de bonnes affaires !

Les habitants des communes voisines et les touristes ont apprécié, quant à eux, l'offre et le dynamisme de cette braderie.

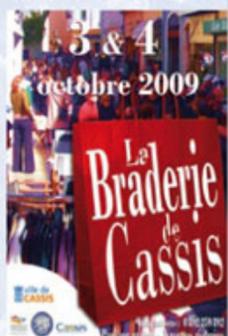
Combien de commerçants participent à cette nouvelle édition ?

34 commerçants ont répondu présent. Prêt-à-porter masculin, féminin, vêtements pour enfants, sportswear, lingerie, chaussures, maroquinerie, mais également bijoux fantaisies, montres, déco ... vous trouverez à coup sûr votre bonheur !

Quoi de neuf en 2009 ?

Une communication plus importante, dans tout le département.

Une offre plus qualitative : les commerçants ont réellement été surpris par le succès de la première édition et, moins frileux cette année, ils vont proposer encore plus de qualité et de véritables « affaires ».



INFOS PRATIQUES :

- Un périmètre braderie qui s'étend sur l'avenue Victor Hugo, les rues Séverin Icard et Adolphe Thiers, l'avenue E. Agostini, la place de la République, la rue Pierre Eydin. Et également sur la place Clemenceau, les rues Barthélemy et Michel Blanc, le quai des Baux et jusqu'à la rue Brémont.

- Le stationnement facilité avec le parking gratuit des Gorguettes et les navettes de la Marcoulaine.

- Ouverture de la braderie de 10h à 19h sans interruption.

Pèle mèle !

Informations du service d'aménagement du développement durable

Une aide juridique pour le logement

Le conseil de communauté de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) du 22 juin 2009 a approuvé à l'unanimité la charte de partenariat entre la CUMPM et l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement).

Ce partenariat avec la CUMPM permettra de développer l'activité de conseil aux particuliers en assurant des permanences juridiques sur tout le champ du logement.

La commune de Cassis reconnaît la pertinence de cette aide juridique de proximité et souhaite bénéficier de cette nouvelle activité de conseil pour ses administrés.

Aussi, une première permanence se tiendra le mardi 6 octobre au local OPAH, rue Adolphe Thiers (contact service habitat 04.42.01.66.64)

Enquêtes publiques

Il sera procédé sur le territoire de Cassis à 3 enquêtes publiques :

Une concernant la demande présentée par la Société Lafarge granulats sud en vue d'être autorisée à

poursuivre par approfondissement l'exploitation de la carrière aux lieux-dits vallon des anglais et plan olives.

Un commissaire enquêteur recevra personnellement les observations du public en mairie de Cassis le :

- 21/09/09 de 9h à 12h
- 28/09/09 de 9h à 12h
- 13/10/09 de 14h à 17h
- 15/10/09 de 9h à 12h
- 21/10/09 de 9h à 12h

Les deux autres enquêtes publiques seront organisées dans le cadre des révisions simplifiées du POS de Cassis engagée par la CUMPM :

- Pour la révision simplifiée n°6 du POS, concernant la réalisation de la zone artisanale du Brégadan, les dates des permanences du commissaire enquêteur sont :

- 08/10/09 de 14h à 17h
- 23/10/09 de 9h à 12h
- 09/11/09 de 9h à 12h

- Pour la révision n°4 du POS, concernant le changement de destination du zonage carrière du Bestouan, permanences le :

- 08/10/09 de 9h à 12h
- 14/10/09 de 14h à 17h
- 27/10/09 de 14h à 14h

Visite de Jean-Louis Borloo à Cassis

Le 24 août dernier, Cassis a reçu Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer et Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat à l'Écologie. En compagnie de Madame le Maire, ils ont rendu visite aux équipes scientifiques de l'Agence des aires marines protégées, au large de Cassis.

Après avoir plongé à bord d'un sous-marin de la Comex, Jean-Louis BORLOO a annoncé la création d'une ZEE (Zone d'économie exclusive) en Méditerranée : « Elle permettra à la France de gérer elle-même ses capacités de pêche sur 70 000 milles, dans le but notamment de protéger ses ressources halieutiques ».



La TNT arrive à Cassis

La mise en service de la Télévision Numérique Terrestre est prévue à Cassis, pour la fin du mois d'octobre et au plus tard le 25 novembre.

A compter de la mise en service de la TNT, la commune devra arrêter le fonctionnement de son émetteur (corsaire). Les seules chaînes de télévision qui seront encore diffusées en analogique et ce jusqu'au second semestre 2011 seront TF1, France 2 et France 3.

Pour pouvoir recevoir la TNT, il faudra que les habitants soient dotés :

- Soit d'un téléviseur équipé d'origine pour recevoir la TNT,
- Soit d'un décodeur TNT.

Pour les foyers les moins favorisés ou les plus vulnérables, un accompagnement par le GIP France Télé Numérique sera prochainement mis en place. De plus amples informations feront l'objet d'une communication ultérieure.

Zoom sur les vendanges



Sur les collines, coiffées de barres rocheuses et zébrées de restanques plongeant vers la mer, la vigne enfonce ses racines dans le calcaire créacé à la recherche de l'eau et expose ses feuilles et ses grappes à 2 800 heures de soleil annuelles avec une température adoucie par les entrées maritimes.

Le vignoble cassidain, 2000 ans d'histoire (source : Claude Rivière)

- Dès le VI^e siècle avant J.C., les Ségobriges appréciaient, dit-on, le jus fermenté des raisins des vignes sauvages. Vinrent les Phocéens, fondateurs de Marseille, qui apportèrent avec leur savoir viticole, un cépage, l'Ugni blanc, toujours cultivé en Grèce et en France. Mais c'est en 1199 qu'apparaît dans le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor la première mention écrite de l'existence d'une vigne, au lieu-dit Le Corton.
- En 1380, un texte atteste de la présence d'une terre à vigne à L'Arène, en bordure de mer (emplacement actuel du Clos Ste Magdeleine). Un peu plus tard, lors de la scission de Cassis et de Roquefort, des textes municipaux révèlent la présence de nouvelles parcelles vers l'intérieur des terres (le Pignier, le Revestel, le Bagnol, le Coulet, la Rostagne et le Plan). Il semble donc que la vigne se soit développée du littoral vers les terres.
- Au XV^e siècle, le terroir de Cassis couvre quelque 40 hectares. En 1523, la famille florentine Albizzi apporte un nouveau cépage, le Muscatel. C'est sous le règne de Charles IX (1550-1574) que Cassis privilégie la production de vin blanc, une nouveauté en Provence à cette époque. À la fin du XVI^e siècle, le terroir s'étend sur 200 ha et produit environ 1 500 hl d'un muscat dont la renommée ne fait que croître jusqu'au XIX^e siècle. Ainsi, en 1868, le Grand Larousse universel du XIX^e siècle note à l'article «Cassis» : «On récolte dans cette petite ville maritime un vin liquoreux et spiritueux, le meilleur de Provence».
- La fin du siècle (1895-1897) vit la catastrophe du phylloxéra, qui détruisit la totalité du vignoble cassidain. Grâce à Émile Bodin et Joseph Savon qui greffèrent sur porte-greffes américains, le vignoble put renaître. La qualité des vins de Cassis est aujourd'hui mondialement reconnue et leur production encadrée par une AOC obtenue en 1936, la plus ancienne de France.

Les chiffres du vin de Cassis

- 12 domaines sont agréés à l'AOC Cassis, avec une tendance à l'augmentation de la surface moyenne par domaine, grâce à de nouvelles autorisations et à la récupération de surfaces exploitées en vins de pays.
- 220 ha, c'est la superficie totale de l'AOC, dont 210 ha en production et 10 ha de jeunes plants de moins de 4 ans.
- 1 million de bouteilles, c'est la production en année normale. Elle comprend 62,5% de blanc, 35% de rosé, et 2,5% de rouge.
- 250 à 300 saisonniers recrutés pour les seules vendanges.

Des vendanges à la mise en bouteille, Alain de MONTILLET (Domaine des 4 vents), et Jonathan SACK-ZAFIROPULO (Clos Ste Magdeleine) se confient au Cassidien.

Cette année les vendanges ont commencé le 24 août chez l'un en bord de mer, le 25 chez l'autre en plaine. Il y a quelques années, elles commençaient autour de la rentrée scolaire. Certaines années, elles ont même fini mi-octobre, mais avec le réchauffement climatique et le manque d'eau, le raisin arrive à maturité plus tôt « ce qui nous a valu cette année de vendanger sous 35° ! ».

« Le domaine des 4 vents fait une douzaine d'hectares. Nous vendangeons environ 1 hectare par jour. Pour cela nous employons une dizaine de personnes, des saisonniers, tous cassidens. Après le tri du raisin, nous l'égrappons, le foulons puis les grains de raisins passent au pressoir. Le jus est alors conservé dans des cuves réfrigérées à basse température ; le froid précipite la chute des bourbes (dépôt). Au bout de 20h, nous séparons les bourbes du clair. Pour le clair, vient ensuite la phase de levurage. La fermentation prend une dizaine de jours », nous raconte avec passion Alain de MONTILLET.

« Après contrôle d'œnologues, diverses analyses et conformité aux normes d'hygiène notamment, un 1^{er} sous tirage est effectué pour enlever les lies fines. Le vin est alors transféré dans des cuves propres où il passera l'hiver. C'est à ce moment là que sont effectués les traitements. En février, les vigneron passent un agrément : ils se réunissent avec des échantillons de leur jus et des dégustations sont prévues entre professionnels et experts. Derniers ajustements, puis c'est la mise en bouteille et la mise sur le marché.

Nous produisons entre 42 et 45 000 bouteilles par an, autant dire que nous sommes un petit domaine ! » nous confie encore Alain de MONTILLET.

Du côté du Clos Ste Magdeleine, racheté à Joseph SAVON il y a quatre générations par son arrière-grand-père, Jonathan SACK-ZAFIROPULO nous explique que pour conserver un maximum de particules gustatives dans le vin, celui-ci n'est plus filtré. Si à l'origine il s'agissait de répondre à une demande spécifique des marchés anglo-saxons, cet argument marketing s'est finalement avéré bénéfique pour la qualité du vin et a été étendu depuis à l'ensemble de la production blanc et rosé.

Autre particularité des vignes situées en bordure maritime : la mer agit sur la vigne comme un régulateur. Régulateur thermique d'abord - l'air marin évitant les gelées d'hiver - et régulateur sanitaire ensuite, les vents permanents évitant le développement des maladies telles que le mildiou ou l'oïdium.

Et cerise sur le gâteau, le dépôt d'iode sur les grappes constitue un atout gustatif.



L'avenir du vin cassidain ?

« Il passera inévitablement par le Bio » répond sans hésiter Jonathan. Cet arrière petit-fils de vigneron, issu d'une génération plus sensible au devenir de notre planète et à l'influence du climat sur la récolte, travaille d'ores et déjà au passage de sa production au 100% Bio pour 2012. « Trois années de conversion à l'agriculture biologique sont un délai incompressible pour l'obtention du label AB.

Le label Bio est aussi un réel levier pour s'ouvrir à de nouveaux marchés et notamment de nouveaux circuits de distribution spécialisés. La surface viticole à Cassis étant limitée, le vignoble aura de plus en plus de mal à s'étendre » poursuit-il. « Pour lutter contre la concurrence des nouveaux vins étrangers qui bénéficient de réglementations plus favorables à leur développement (NDLR : Australie, Afrique du Sud, Amérique du Sud, et demain la Chine et l'Inde), nos domaines sont condamnés à tirer leur production vers le haut et à sauvegarder une spécificité cassidaine. Un label Bio en blanc au coeur d'une région provençale majoritairement rosé, ce sera un gage exceptionnel de succès ».

Autre défi à relever : trouver et former de la main d'oeuvre.



Que dire du futur millésime 2009

Tous deux s'accordent pour annoncer un vin fruité aux arômes prononcés, avec un degré alcoolique plus élevé que l'an dernier. Le vignoble a en effet moins souffert de la sécheresse grâce aux pluies de printemps, et un simple examen visuel révèle une meilleure homogénéité de la récolte.

Un beau millésime en perspective !

L'Echo des Asso

L'association « Made in Cuba »

Après la folie du week-end salsa Cassis du mois de mai, Made in Cuba revient avec un cours de salsa débutants tous les lundis dès le 21/09 à 19h30 au C.A.C.

Contact :
www.madeincuba.fr
ou 06.64.12.11.65



L'association Les Intrépides « Espoir Himalaya »

2 passionnés partent à l'assaut de l'Himalaya du 31 octobre au 29 novembre prochain au profit de l'enfance handicapée. Jean-Michel BEAUJON, Président de l'association Les Intrépides, éducateur sportif et moniteur de voile de la Ville de Cassis et François ROBERT qui travaille au service des Ressources Humaines de la Municipalité nourrissent cette aventure humaine. Depuis Kathmandou, ils seront accompagnés de Paulo GROBEL, guide de haute montagne dans les Alpes et de son sherpa Tshotemba. Ils espèrent trouver ensemble l'accès à l'Atmotsang (6393m) pour rejoindre leur camp de base dans la vallée.

Sur le sommet du Toit du monde, ils feront flotter le drapeau de l'enfance handicapée réalisé par les jeunes du foyer Matira de la Ciotat, de l'association Racines Pieds Noirs et celui de la Ville de Cassis. Une belle démarche pédagogique solidaire et spirituelle et un message d'espoir pour l'enfance handicapée.

Les enfants de Cassis sont au cœur de cette action. Deux classes de CM1 de l'école Sainte-Claire et Leriche Mistral ont rencontré le 8 septembre dernier le guide et le chef sherpa au Centre culturel autour de la projection de 2 films et d'un échange de questions-réponses. Les enfants suivront cette expédition et établiront le contact grâce à une liaison satellite deux fois par semaine. L'objectif est de leur faire découvrir la culture, les religions et traditions du Népal.

L'Aviron Club Cassis



À l'occasion de la régata Cassis Race du 6 septembre dernier, les performances des rameurs de l'Aviron Club Cassis ont répondu aux espoirs de Marina BREZZO, Présidente de l'ACC. Avec 10 équipages engagés et à la vue des résultats, cela reste prometteur pour l'ACC qui ira défendre les couleurs de la Ville de Cassis aux championnats de France d'Aviron de mer les 8, 9 et 10 octobre prochain à la Ciotat mais aussi aux Mondiaux, à Plymouth (23, 24 et 25 octobre).

Au classement, une très belle prestation chez les masters hommes (+ 40 ans) en quatre yole avec barreur, des rameurs de l'ACC (P.MONTAGGIONI, P.BORDEAU, O.PONS, P.GOUBIN, barreur : M.BERNARD) qui terminent à la 2^{ème} position juste derrière les rameurs d'Avignon.

Puis dans la course des 4 seniors hommes, les Cassidens (P.SALVAGE, B.SOULLARD, S.NICOL, M.BILLARD, barreur : P.MONTOLIU), terminent 2^{ème} en embuscade derrière Thonon-les-Bains (vice champion de France 2008) et devant le Cercle de l'Aviron de Marseille.

Chez les féminines en double seniors, l'équipage cassidain (A. DIMARTINO et A. BERTHON) se classe 3^{ème} derrière les grenobloises (1^{ère}) et l'Aviron Club du Bassin de Thau (2^{ème}).

En quatre seniors féminin (C.DUPIN, C.SOULLARD, B.SIANO, V.MONTOLIU, barreuse et présidente de l'ACC : M.BREZZO), les Cassidènes remportent aisément leur course en laissant derrière elles Marignane et le Rowing Club de Marseille.

Nouvel oustau calendal :

Place au confort et à la polyvalence

Annoncé au sortir de l'été 2008 par Madame le Maire, c'est désormais promesse tenue à peine 1 an plus tard !

Côté financement, la municipalité s'est également employée à obtenir de ses partenaires institutionnels les subventions maximum autorisées dans le cadre d'un tel dossier.

Le 26 septembre dernier, c'est donc un Oustau Calendal totalement réaménagé que les Cassidens ont été invités à redécouvrir : exit les sièges en bois inconfortables, place désormais aux fauteuils spectacles installés sur des tribunes escamotables, toujours dans ce souci permanent de polyvalence et d'optimisation des bâtiments publics.

Nouvelle ambiance plus chaleureuse, nouvelle configuration (en amphithéâtre) avec prise en compte des normes handicap, les cassidens vont enfin pouvoir profiter confortablement du retour de la Culture dans leur ville, avec dès novembre la deuxième édition du festival d'humour de Cassis.

Le nouvel OUSTAU en chiffres :

- Investissement : 250 K€
- Financement :
 - 40% Réserve Parlementaire de Bernard Deflesselles
 - 30% Conseil Général (en cours d'instruction)
 - 30% autofinancement Ville de Cassis.
- Nombre de places assises : 238 fauteuils, dont 6 pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.



Point Travaux

- Rond-point de la source, rond-point du Perthus (à proximité de la gare) et rond-point de la gendarmerie : remplacement des anciens abri-bus.
- Rond-point des Gorguettes : création d'un abri-bus.
- Chemin des Cuettes : fin des travaux de réfection de la piste forestière.
- Place Baragnon : bouchardage du pourtour de la place (ces travaux initialement prévus en septembre vont commencer, maintenant que la saison touristique se termine).
- Piscine : les élévations sont bien avancées.
- Villas des Brayes : les travaux vont commencer, pour une durée approximative de 22 mois.

Rendez-vous

Jeudi 1^{er} octobre

Livre entre parenthèses « GEAI »
de Christian Bodin présenté par Sabine Toulas.
Entrée libre.
19h30, Centre culturel

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 octobre

Intervention de l'association ADEJ (Accès au droit des enfants et des jeunes) auprès des collégiens.
Thématique « 13-18 questions de justice ».
Organisé par le CCAS et le PIJ de la ville de Cassis.
Collège des Gorguettes - Gilbert Rastoin

Du 2 au 11 octobre

Exposition de peintures organisée par l'association Reflet d'art.
Aux Salles voûtées

Samedi 3 octobre

→ **Match SOCC** - Plabennec
18h, stade Marcel Cerdan de Carnoux

→ Plateau d'humoristes

Isabelle Parsy, Patrick Coppelani, Giovanni, Marco Paolo et Pauline Ladynamite jouent leurs sketches cultes !
Organisé par l'association « Les Rires de Canaille »
Tarifs : adulte = 16 € - étudiant, demandeur d'emploi, enfant -13 ans = 13 €.
Renseignements et réservation au 06 99 10 25 97.
Billetterie sur place à partir de 17h.
21h, Oustau Calendal



Samedi 3 & dimanche 4 octobre

2^{ème} édition de la Braderie de Cassis

Rendez-vous avec les commerçants de Cassis pour faire de bonnes affaires. Dans toutes les gammes, de tous les goûts, de toutes les couleurs.
Organisée par l'association des Artisans, Commerçants de Cassis.
De 10h à 19h, Centre ville



du 6 au 30 octobre

Exposition : « Le peuple des abeilles ». Le photographe Eric Tournet a sillonné la France pendant 4 ans, pendant la saison apicole pour réaliser des photos originales sur le monde de l'abeille. 70 photos à découvrir pour mieux connaître ces insectes. Une projection permanente du film « Miel ou déconfiture » réalisé par les éditions « La Salamandre » ainsi que de nombreux ouvrages compléteront cette exposition.
A la bibliothèque « Villa Ariane »

Mardi 6 octobre

Cycle de conférences « L'Histoire au XX^{ème} siècle », L'Amérique Latine : Le temps des conquistadors. Présentée par Gérard Gaudin, professeur agrégé d'histoire es lettres.
Tarifs : adhérent = 4 € - n/adhérent = 5 €.
18h30, Centre culturel

Jeudi 8 octobre

Conférence à l'invitation de Françoise Antier, ingénier, thérapeute et praticienne de nadi yoga et qi gong tibétain. Organisée par l'association des Nouveaux Mondes. Tarif = 5 €.
20h, Centre culturel

Dimanche 11 octobre

Marché des Potiers
Toute la journée, place Baragnon

Mardi 13 octobre

Goûter littéraire : « L'apiculteur » de Maxence Ferminé.
Aurélien Rochefer vit dans la Provence de la fin du XIX^{ème} siècle. Depuis tout petit fasciné par les abeilles, il mettra tout en œuvre pour réaliser son rêve d'apiculture.
Sur inscription au 04 42 01 19 47.
15h, Four banal



→ **Livres échanges** : Débat autour du livre « Le cœur cousu » de Carole Martinez. Présenté par Monique Becour. Entrée libre.
18h, Centre culturel

→ **Match SOCC** - Beauvais
20h, stade Marcel Cerdan de Carnoux

Mercredi 14 octobre

→ **Initiation au golf** pour les enfants de Cassis sous l'égide du Service Jeunesse de la Ville de Cassis

- de 9h à 12h Primaire (CP à CM1)
- de 13h30 à 15h Primaire (CM2)
- de 15h à 18h Adolescents de l'Espace Jeune

Inscription (places limitées). Gratuit.
Service Jeunesse : 04 42 01 38 18

→ **Conte** : « Exquises gourmandises » par la Compagnie Au Bout du Conte.

Qu'y a-t-il au menu ? L'as-tu lu ? L'as-tu entendu ? Et cric ! Et croque ! Ça croustille sur les papilles... Ça dégouline sur les babines... Mmmm... C'est bon ! « à s'en faire péter le bidon ! ».
A partir de 6 ans, sur inscription au 04 42 01 19 47.
14h15, bibliothèque « Villa Ariane »



Jeudi 15 octobre

Conférence : « Les addictions comportementales », présentée par le Docteur David Magalon. Organisée par le Lions Club de Cassis.
19h30, Centre culturel

du 16 au 25 octobre

Exposition de peintures organisée par l'association l'ATSCAF.
Aux Salles voûtées

Vendredi 16 octobre

→ **Visite commentée de l'exposition** « Le peuple des abeilles » par Claude Bargin, apiculteur.
17h, bibliothèque « Villa Ariane »



→ Conférence

« Comment l'abeille fait son miel... » animée par Claude Henry Gadbin, Docteur en sciences. Dégustation d'hydromel en fin de séance.
18h, Maison de l'Europe et Vie Associative



→ **Remise des tee-shirts Marseille Cassis** à tous les Cassidiens inscrits à la randonnée ou à la course et remise des dossards aux coureurs uniquement.
19h, Oustau Calendal

Samedi 17 octobre

Sortie coquillages à Mèze
organisée par l'association Cassis Accueil.
Renseignements et inscriptions au 04 42 01 33 62.

Mardi 20 octobre

Cycle de conférences « L'interprétation économique européenne... Un processus engagé il y a plus de 50 ans. Les grandes étapes de la construction économique européenne » présentée par Bernard Tabuteau, docteur d'Etat en Economie.
Tarifs : adhérent = 4 € - n/adhérent = 5 €.
18h30, Centre culturel

Jeudi 22 octobre

Conférence : « L'avenir de l'Union Européenne... » présentée par Pierre Schori, ancien Ministre de Suède. Organisée par l'association « Cassis Espace Europe ».
19h, Maison de l'Europe et de la Vie Associative

Vendredi 23 octobre

Ciné passion : « Etreintes brisées » réalisé par Pedro Almodovar. Film espagnol présenté par Monique Chiaradia. Tarifs : film = 5 € - repas adhérent = 10 € - repas n/adhérent = 12 €.
19h30, Centre culturel

Samedi 24 octobre

→ 20^{ème} édition « L'autre Marseille Cassis »



La marche pour les amoureux de la nature. Elle accueillera 1 800 inscrits qui rejoindront les deux villes via les sentiers des Calanques. Départ aux barrières des facultés de Luminy.

- Parcours sportif (7h) - 8h/8h15 (Réservé aux randonneurs confirmés)
- Parcours familial (5h) - 9h/9h15

→ **Soirée théâtre** « Un air de famille » d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. Mise en scène de Lucas Simon par la compagnie « Boîte à Mots ».
Tarifs : adhérent = 8 € - n/adhérent = 10 €
20h30, Centre culturel

Dimanche 25 octobre

« 31^{ème} Marseille Cassis », course pédestre de 20.308 kms

- 9h30 Départ boulevard Michelet, devant le stade Vélodrome
- 11h30 Podium des 3 premiers hommes et femmes sur le port de Cassis
- 14h30 Podium toutes catégories sur le port de Cassis

Organisée par la SCO Ste Marguerite et la Ville de Cassis



Mercredi 28 octobre

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous de 10h à 12h par ordre d'arrivée. Les autres jours, sur rendez-vous : contactez le secrétariat au 04 42 01 66 62.

Film & conférence

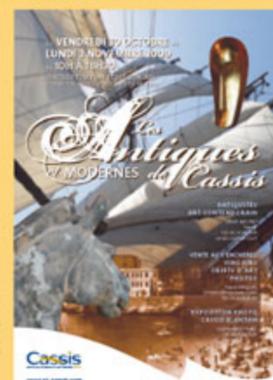
« Miracle de l'eau » : Rencontre avec Dc Masaru Emoto, chercheur japonais à l'invitation de la Caravane des Sources. Organisée par l'association des Nouveaux Mondes.
19h30, Centre culturel



Du 30 octobre au 2 novembre

Les Antiques et modernes de Cassis

Exposition vente d'antiquités, d'œuvres majeures, d'art contemporain organisée par Gilbert Mouret, expert antiquaire et l'Office de Tourisme et des Congrès, dans un décor résolument moderne signé Etienne Méry. Pour la troisième année, Cassis méritera une fois encore sa réputation de lieu d'élégance et de raffinement.



Ventes aux enchères chaque après-midi par Pascal Berquat, commissaire priseur agréé.

Un espace restauration est proposé sur place. Renseignements au 0892 259 892 ou au 06 71 56 71 53.

Droit d'entrée : 2 € au profit d'une association caritative cassidaine.

De 10h à 18h30, Oustau Calendal

Du 30 octobre au 8 novembre

Exposition de peintures organisée par l'association « Arts et Lettres de France ». Avec Paul Allé, peintre, invité d'honneur.
Aux Salles voûtées

Samedi 31 octobre

Soirée dansante sur le thème d'Halloween animée par Marion d'Orso. Au profit du Téléthon 2009. Renseignements au 06 62 16 32 36
Au Centre culturel



Vos élus vous reçoivent

Madame le Maire Danielle MILON
vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois le mercredi 28 octobre de 10h à 12h
Hôtel de Ville - 1^{er} étage.

Christian LION
1^{er} Adjoint à l'urbanisme, circulation, stationnement, sécurité,
de 10h à 12h tous les lundis
Hôtel de Ville - 1^{er} étage.

Bernard GIRAUD
Conseiller délégué à la vie et animation maritimes,
de 10h à 12h tous les lundis
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Frédéric SOULAYROL
Adjoint à la culture et aux équipements culturels,
de 10h à 12h tous les jeudis
Hôtel de Ville - 2^{ème} étage.

Martine MAZEROLLE
Adjointe aux Affaires sociales, CCAS, 3^{ème} âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion,
de 9h30 à 12h tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis
CCAS - 10 rue Adolphe Thiers.

Pascal CHAIX
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat,
de 17h30 à 19h tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Marc de CANEVA
Conseiller délégué à l'environnement,
de 17h30 à 19h30, 1^{er} et 3^{èmes} vendredis
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Permanence en Mairie de Cassis des élus de la circonscription

Bernard DEFLESSELLES
Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional
De 9h30 à 12h30 le 2^{ème} jeudi du mois

Roland GIBERTI
Conseiller général du Canton, Maire de Gémenos
De 10h30 à 12h le 2^{ème} mercredi du mois

Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au secrétariat des élus

soit par téléphone au 04 42 01 66 58
soit par email : elus@cassis.fr

ville de CASSIS
<http://www.cassis.fr>

LE CASSIDEN

SPECIAL
31^{ème} édition
Marseille / Cassis



Circulation et stationnement

Pendant le Marseille-Cassis

Pour le bon déroulement des épreuves du Marseille-Cassis, les 24 et 25 octobre 2009, la Ville de Cassis doit prendre des mesures exceptionnelles concernant le stationnement et la circulation sur le territoire de sa commune. Elle vous remercie de votre compréhension, face aux contraintes que cela pourrait entraîner dans votre quotidien.

STATIONNEMENT INTERDIT

Du mercredi 21 octobre à 17h
au lundi 26 octobre à 14h
→ Parkings de la Poste et Gilbert Savon

Du vendredi 23 octobre à 17h
au dimanche 25 octobre à 15h

→ Avenue des Albizzi (sauf pour les cars transportant les participants de la marche et de la course)

Du samedi 24 octobre à 6h
au dimanche 25 octobre à 20h

→ Parking de la Rostagne

Du vendredi 23 octobre à 15h
au lundi 26 octobre à 14h

→ Le long de la rue de l'Arène

STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS

Du vendredi 23 octobre à 14h
au dimanche 25 octobre à 17h

→ Esplanade Charles-de-Gaulle
→ Quai des Moulins (parking de la Capitainerie)

- Place Montmorin
- Quai Saint-Pierre
- Place Clémenceau
- Boulevard Gambetta

Du samedi 24 octobre à 11h
au dimanche 25 octobre à 15h

- Quai des Baux
- Quai Calendal
- Quai Barthélemy
- Avenue Ganteaume (devant l'hôtel du Commerce)
- Place du Grand Carnot
- Rue Alexandre Rossat

L'INSTALLATION DE TABLES, CHAISES ET PRESENTOIRS EST STRICTEMENT INTERDITE SUR LE PORT DIMANCHE 25 OCTOBRE, DE 6H A 13H.

Dimanche 25 octobre
de 6h à 13h

→ Route départementale 559 (en agglomération, du rond-point Saint-Jean au rond-point de la Gineste).

de 9h à 15h

- Avenue de la Marne
- Avenue de Verdun
- Avenue des Carriers
- Avenue du Picouveau

- Avenue des Dardanelles
- Avenue Ganteaume

CIRCULATION INTERDITE

Dimanche 25 octobre

de 6h à 15h

- Avenue des Albizzi

Dans sa portion comprise entre le rond-point de Saint-Jean et le rond-point du Perthus (sauf pour les cars transportant les participants de la course).

de 6h à 17h

- Rue Victor-Hugo
- Boulevard Gambetta
- Rue de l'Arène (sauf taxis)
- Rue Barthélemy (sauf taxis)
- Rue Alexandre Gervais (sauf taxis)

SENS UNIQUE DE CIRCULATION

Dimanche 25 octobre

de 5h à 11h

→ Avenue des Albizzi (sens unique descendant du rond-point du chemin du Perthus vers le rond-point de Saint-Jean)

de 7h à 15h

→ Avenue du Plan d'Olive (sens route de Carnoux vers l'avenue de la gare)



Entrer / Sortir de Cassis

Avec 12 000 coureurs, des milliers de spectateurs, des impératifs de circulation et de stationnement ont été établis pour la bonne organisation de l'événement. Entrer ou sortir de Cassis en véhicule sera très compliqué voir quasiment impossible le dimanche. Néanmoins, afin de permettre aux personnes qui travaillent à Cassis de rejoindre leur lieu de travail dans les meilleures conditions possibles et aux habitants de quitter le village, des voies d'entrée et de sortie ont été prévues :

Entrer dans Cassis :



Par Carnoux, chemin du plan d'Olive, la gare, rond-point du Perthus et avenue des Albizzi (en sens unique) ; ou bien par Roquefort-la-Bédoule, rond-point du Perthus et avenue des Albizzi.

Sortir de Cassis :



Par la route de la Ciotat, direction rond-point de Belle-Fille.

LA MUNICIPALITÉ CONSEILLE DONC AUX PERSONNES QUI DOIVENT REJOINDRE LEUR LIEU DE TRAVAIL OU QUITTER LE VILLAGE D'ARRIVER À CASSIS AVANT 5 H DU MATIN ET VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GENE OCCASIONNÉE.

Etant à 1 mois de l'événement, DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR.

Pour tout renseignement :
www.cassis.fr ou 04 42 01 66 66

Marseille-Cassis : encore et toujours

GARE AU CHANGEMENT D'HEURE !

Si les participants du Marseille-Cassis entament leur course contre le temps dimanche matin, ils auront tout de même bénéficié d'un bonus d'une heure la nuit précédente. Eh oui, attention, changement d'heure dans la nuit du samedi au dimanche. On reculera ses montres d'une heure.

Pensez-y !

LES RECORDS DE LA COURSE

→ Susan CHEPKEMEI (Kenya), chez les femmes, en 2000 : 1h08'30

→ James KWAMBAI (Kenya), chez les hommes, en 2002 : 0h59'01

En 2008, ils ont franchi la ligne...

...en premier : Wilson CHEBET en 1h00'00 chez les hommes et Ines CHENONGE en 1h09'39 chez les

femmes. Le premier Cassiden, Eric MATON, ex aequo Eric GANNIO sont arrivés 392^{ème} en 1h25'34 et la première Cassidène, Agnès MINELLE, a parcouru la course en 1h51'23, se plaçant à la 4298^{ème} place du classement général. Chapeau !

Cette année, une centaine de Cassidens participeront à la course.

LE CASSIDEN

SPECIAL
31^{ème} édition
Marseille / Cassis

Itinéraires des 2 épreuves

LA COURSE MARSEILLE - CASSIS

- **Départ** : 9h30 du stade Vélodrome (bd Michelet) à Marseille / métro rond-point du Prado.
- 20,308 kms sur route à effectuer à allure libre (course ou marche) dans un délai de 3h.
- Dénivelé : 327 m au passage du col de la Gineste (10^{ème} km). La route est entièrement réservée aux participants, interdite à la circulation.
- La descente sur Cassis avec au loin le Cap Canaille, la plus haute falaise maritime d'Europe.
- L'arrivée se fait sur le port de Cassis. La participation est ouverte à tout le monde, âgé de 17 ans au moins, mais limitée à 12 000 inscrits.

LA RANDONNÉE L'AUTRE MARSEILLE - CASSIS

« L'Autre Marseille-Cassis » fête son 20^{ème} anniversaire. Lors de sa première édition, cette marche conviviale et populaire comptait 700 coureurs. Aujourd'hui elle compte 1800 adeptes amoureux de la nature.

Une merveilleuse occasion de découvrir ou redécouvrir ces paysages fantastiques des calanques et d'apprécier cet extraordinaire patrimoine écologique qu'offre la Provence verte et bleue.

Départs

- Parcours difficile réservé aux randonneurs confirmés (7 heures) :
 - 8h et 8h15 : Départ aux barrières des Facultés de Luminy.
 - A partir de 10h, l'accès au vallon de la Candelle sera fermé. Les retardataires emprunteront le parcours familial.
- Parcours familial accessible à tous mais conseillé à partir de 10 ans (5 heures)
 - 9h - 9h15 : Départ aux barrières des Facultés de Luminy.

Aire de regroupement au col de la Gardiole, aux environs de 12h, où vous pourrez déguster le pique-nique que vous aurez emporté. N'oubliez pas d'emporter de l'eau en quantité suffisante, aucune distribution ne sera assurée sur le parcours. Et pour veiller au respect de notre environnement et à ce

patrimoine exceptionnel, n'oubliez pas d'apporter un sac pour ramener vos déchets et les trier sur votre lieu de résidence.

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en raison des conditions météorologiques.

NAVETTES

Pour la randonnée du samedi 24 octobre :

- 7h30 et 8h30 : 2 bus au départ du rond-point de la gendarmerie de Cassis pour rejoindre les Facultés de Luminy à Marseille.
- De 14h à 18h : départ avenue des Albizzi pour les retours de Cassis vers Marseille (deux arrêts sur Marseille : Luminy et Michelet).

Pour la course du dimanche 25 octobre :

- Entre 6h et 8h : départ de Cassis, avenue des Albizzi, vers Marseille.
- De 12h30 à 15h, puis un bus à 15h30 et un à 18h pour les personnes ayant participé à la remise des récompenses : départ de Cassis, avenue des Albizzi, vers Marseille.

Brèves de courses

FRANCE 3 MÉDITERRANÉE... ET C'EST REPARTI !

Record absolu l'an dernier pour France 3 Méditerranée lors de la retransmission du Marseille Cassis. De magnifiques images de notre village ont été diffusées et ont contribué à notre notoriété. Face au succès rencontré, France 3 Méditerranée a renouvelé ce partenariat. La retransmission commencera à 11h30. L'objectif de la réalisation cette année est de suivre le cœur du peloton, tous ces anonymes qui font la vie du Marseille - Cassis, sa dimension humaine.

Et pour permettre à tous de vivre ce superbe événement, un écran géant de 22 m² installé par la SCO Sainte-Marguerite sur le port pour retransmettre la course en direct.

Vous pouvez également suivre les commentaires de France Bleu Provence de 9h à 12h. Toutes les équipes de la radio seront mobilisées depuis la ligne de départ jusqu'au podium de l'arrivée.

France Bleu Provence/Cassis 103.8FM

Et rendez-vous sur le site france3.fr : l'intégralité de la course y sera retransmise en direct de 9h20 à 12h20 et sera téléchargeable pendant 1 mois.

CASSIDENS TOUJOURS PRÊTS ! VENEZ RETIREZ VOS DOSSARDS !

De nombreux Cassidens participent aux deux épreuves. Pour les remercier de porter avec fierté les couleurs de Cassis, Danielle MILON, les reçoit autour d'une rencontre amicale vendredi 16 octobre à 19 heures, à l'Oustau Calendal.

Ils se verront offrir par le service des sports de la Ville de Cassis un tee-shirt spécialement conçu pour eux et qu'ils porteront lors des épreuves.

Les coureurs cassidains de la course pourront aussi retirer comme l'an dernier, leur dossard à l'occasion de cette rencontre. Pour cela, ils devront se munir de la confirmation d'inscription qui leur a été transmise par courrier, de leur carte d'identité et d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou de la licence d'athlétisme en cours de validité.

LE TRI - RESTONS MOBILISÉS

Cette année, le tri est de nouveau à l'honneur.

Sur le parcours : les bouteilles de la Société des Eaux de Marseille sont récupérées après chaque ravitaillement. Repérez les bacs jaunes.

A l'arrivée : chariots de tri dans toute la Ville de Cassis, avec le partenariat d'AVIE et du Conseil

Régional PACA. Récupération des dossards pour le recyclage des déchets électroniques aussi.

Avec Eco emballages et Marseille Provence Métropole, partenaires de ces actions, aidez-nous à préserver l'environnement.

MARSEILLE - CASSIS POUR LE PLAISIR DE COURIR MAIS AUSSI POUR SOUTENIR DE BONNES CAUSES

En 2008, pour soutenir le combat de Sandra LAOURA, médaillée de bronze en ski de bosses aux Jeux Olympiques de Turin en 2006, paralysée suite à un accident survenu à l'entraînement, de nombreux sportifs des « Etoiles du sport » dont Stéphane DIAGANA, la championne du monde de karaté Laurence FISCHER, le basketteur Richard DACOURY, le skieur acrobatique Sébastien FOUCRAS et l'entraîneur d'athlétisme Renaud LONGUÈVRE ont pris le départ. Pour cette 31^{ème} édition, ils répondront à nouveau présent et seront accompagnés entre autres de Jean-Philippe GATIEN, vice-champion olympique et champion du monde de tennis de table, et Ghani YALOUZ, ancien lutteur international aujourd'hui Directeur Technique National de la Fédération Française d'Athlétisme. Et cette année, les coureurs du Marseille Cassis 2009 accueilleront à leurs côtés, l'ancien cycliste professionnel Laurent JALABERT.

Témoignages

Eric GANNIO et Agnès MINELLE ont participé au Marseille Cassis 2008. La Municipalité a souhaité recueillir leurs impressions. Ils nous ont répondu sportivement aux 4 questions posées. Eric GANNIO, 1^{er} Cassiden ex aequo avec Eric MATON, était arrivé 392^{ème} en 1h25'34 et Agnès MINELLE avait parcouru la course en 1h51'23, se plaçant à la 4298^{ème} place du classement général.

Depuis combien de temps participez-vous au Marseille Cassis ?

- Eric GANNIO : 7 ans
- Agnès MINELLE : 5 ans

Quelles sont vos impressions lorsque vous arrivez à Cassis ?

- Eric GANNIO : L'arrivée sur Cassis, c'est un bouquet final. L'ambiance de la foule et les encouragements des spectateurs me redonnent de l'impulsion. C'est comme un feu d'artifices !

- Agnès MINELLE : C'est magnifique, ce paysage et cette ambiance, cette foule qui nous porte et nous transcende malgré la fatigue et tous mes supporters (amis, élèves...) qui m'encouragent.

Ca donne la pêche.

Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées ?

- Eric GANNIO : Le plus dur, c'est après la descente, c'est vraiment le moment le plus critique. Il faut retrouver son rythme et se relancer dans la course.

- Agnès MINELLE : Ce ne sont jamais les mêmes difficultés. Cela peut dépendre de la météo (vent, chaleur), de sa forme ce jour là, de la gestion de la course. A chaque fois j'espère améliorer mon temps mais depuis 2 ans je stagne. Je ne désespère pas !

Avez-vous quelques conseils à donner aux coureurs qui participeront à la prochaine course ?

- Eric GANNIO : Il faut avant tout être bien préparé et ne pas oublier de se ravitailler. Ne pas partir trop vite, rester tranquille et surtout prendre du plaisir.

- Agnès MINELLE : Ne pas partir trop vite. On se laisse facilement emporter et après on craque. Garder le moral en admirant le paysage et surtout gérer la montée car il reste 11 kms pour arriver.

La Ville de Cassis regrette de n'avoir pu contacter Eric MATON. Si ce dernier participe à la course cette année, la Municipalité se fera un plaisir de recueillir ses impressions.

